

**Rassemblement Bleu Marine à FLOIRAC**

**CONSEIL MUNICIPAL du 20mars 2017**

**9 - Débat d'Orientation Budgétaire :**

Je voudrais revenir sur la Capacité de désendettement.

L'encours en 2007 était de 15.453.000 € et en 2017, cet encours est de 15.500.000 €.

C'est-à-dire qu'en 10 années il est toujours le même.

D'après vos estimations, il faudra donc attendre 2021 (c'est-à-dire dans 4 ans) pour que cette capacité de désendettement soit identique à celle de 2015 pour atteindre 8,3 années, tout en sachant que certains taux d'intérêt des différents emprunts risque d'augmenter, et en plus il ne faudrait plus qu'il y ai d'emprunts contractés par la ville, ce qui me semble fortement improbable.

Les chiffres de 2015 sont ceux du Ministère de l'économie.

Il faut dire que la ville de Floirac, ne fait pas partie des meilleurs élèves mais plutôt des mauvais.

Vous allez me dire qu'il y a plus mauvais que nous, mais prenons exemple sur la ville voisine Bouliac, où la capacité de désendettement est actuellement aux alentours de 5,5 années, alors que nous sommes à plus du double.

**Délibération n° 12 :**

**Création d'un poste d'adjoint d'animation affecté au Service Vie Locale et Médiation.**

Pourriez-vous me dire exactement ce que va faire cette personne pendant les 35 heures par semaines, malgré tout ce qui est mentionné sur la délibération.

Je ne suis pas persuadé de la nécessité d'un emploi à temps complet.